

4AL IMMOBILIER
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 38 rue Berthollet
45100 ORLEANS

LES SOUSSIGNÉS :

Société 4AL HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, immatriculée au RCS d'Orléans sous le numéro 938 216 249, ayant son siège social 38 rue Berthollet 45100 Orléans et représentée par son Président Monsieur Abdallah DERKAOUI demeurant 38 rue Berthollet 45100 Orléans.

Monsieur Abdallah DERKAOUI

Né le 20/06/1989 à Ifryane Inchaden (Maroc),
De nationalité marocaine,
Demeurant 38 rue Berthollet 45100 Orléans,
Marié avec Madame Latifa BOUGUILIME sous le régime de la séparation de biens.

Monsieur Ablla BADACH

Né le 23/04/1975 à Arbaa Rasmouka (Maroc),
De nationalité marocaine,
Demeurant 5 rue Clément Marot 45100 Orléans,
Marié avec Madame Laila IZEGNAN sous le régime de la séparation de biens

se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société **4AL IMMOBILIER** pour désigner d'un commun accord les premiers Gérants de la Société, conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de Gérant de la Société **Monsieur Abdallah DERKAOUI**, demeurant 38 rue Berthollet 45100 Orléans, pour une durée illimitée.

Monsieur Abdallah DERKAOUI :

- n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,
- déclare accepter les fonctions de Gérant qui viennent de lui être confiées.

Monsieur Abdallah DERKAOUI affirme n'exercer aucune autre fonction, et ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

II – POUVOIRS DU GERANT

Le Gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 18 des statuts.

III – REMUNERATION DU GERANT

En rémunération de ses fonctions, le Gérant aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.

Le Gérant aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Orléans,
Le 10/12/2024

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Société 4AL HOLDING

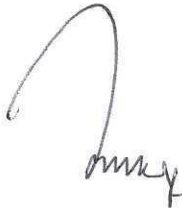
Représentée par son président Monsieur Abdallah DERKAOUI

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, looping initial 'D' followed by a vertical stroke and a horizontal line at the bottom.

Monsieur Abdallah DERKAOUI

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, looping initial 'B' followed by a vertical stroke and a horizontal line at the bottom.

Monsieur Ablla BADACH

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large, looping initial 'B' followed by a vertical stroke and a horizontal line at the bottom.